

Jeudi 12 mars 2020



Destinataires : Tous les membres de la Fédération
Partenaires
Conseil d'administration

De : Gymnastique Québec

Sujet : Coronavirus – Nouvelle décision gouvernementale

Chers membres,

En lien avec la situation du Coronavirus, le gouvernement a émis des directives par rapport aux événements d'envergure ayant lieu au Québec.

La propagation de ce virus étant en croissance, il paraît difficile à ce stade de l'empêcher de se répandre sans poser d'actions concrètes. Le premier ministre François Legault, a annoncé **l'interdiction de la tenue de toute activité intérieure (espace fermé) rassemblant + ou – 250 personnes et plus, pour une période indéterminée.**

Gymnastique Québec vous informe qu'à compter d'aujourd'hui **jeudi 12 mars 2020 jusqu'au dimanche 5 avril 2020, TOUS les événements sanctionnés par la Fédération sont annulés**, 33 événements régionaux et provinciaux y compris la finalité nationale Élite Canada.

Dans la semaine du 6 avril, la Fédération fera une nouvelle annonce selon les prochaines directives annoncées par le Gouvernement.

Nous sommes conscients des impacts sur le processus de sélection des finalités. Nous vous reviendrons rapidement avec un plan de contingence.

Nous demandons à l'ensemble des clubs de ne pas communiquer avec les comités organisateurs pour faire des demandes de remboursements. Au cours des prochains jours, nous donnerons aux comités organisateurs des balises et des directives plus précises à ce sujet.

Gymnastique Québec conseille à tous les membres de respecter les consignes du gouvernement sur les regroupements de personnes. Ceci devra être pris en compte si vous prévoyez, dans un avenir proche, d'organiser des portes ouvertes ou des spectacles.

Cordialement,

Serge Castonguay
Directeur Général
Gymnastique Québec